

REPUBLIQUE FRANCAISE**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ANSE**Séance du 30/10/2023**OBJET : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement collectif et non collectif pour l'exercice 2022 du SACSA**

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 25

Nombre d'exprimés : 27

Date convocation 24/10/2023

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le trente octobre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Claire ROSIER, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Luc FERJULE, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Marie-Hélène BERNARD, Karim MOYENIN OUARDI, Pascal ANTHOINE, Emmanuelle SCHARFF, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Stéphane DUTHEIL, Sandrine TROUSSIEUX, Christophe DEBIZE, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

Procurations :

Céline BABUS à Emmanuelle SCHARFF

Didier RICHERD à Daniel POMERET

Excusés

Linda BEGGUI

Alexis VERMOREL

Bénédicte ROGER-CERTHOUX Directrice Générale des services assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Monsieur Pierre REBUT, Président du SACSA donne lecture du rapport :

Le service est exploité en régie par le biais d'un marché public d'exploitation

Les volumes collectés par le réseau d'assainissement sont traités à la station d'épuration de Anse.

Le nombre d'abonnés est en augmentation : par exemple sur la commune de ANSE en 2021 le nombre d'abonnés étaient de 3 339 et en 2022 celui-ci est passé à 3 539 soit une augmentation de 200 abonnés.

Pour information :

Le volume facturé aux abonnés de ANSE en 2022 est de : 345 525 m³ (338 901 en 2021) augmentation de 2 %

Le linéaire du réseau de canalisations est de : 11 249.70 ml unitaire – 23 600 ml eaux usées – 31 911 ml eaux pluviales et 1377.50 ml eaux usées en refoulement.

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – SPANC

Le service est exploité en régie par le biais d'un marché public d'exploitation attribué au Cabinet CHARPENTIER à MONTLUÉL, depuis le 9 octobre 2007.

Au 31 décembre 2022, pour le SPANC, il y a eu 136 installations contrôlées, et 73.5 % de conformité.

Vu l'article L 2122-22 du CGCT,

Vu la délibération du 25 mai 2020 relatives aux attributions accordées à Monsieur le Maire par le Conseil Municipal,

Dont acte

Pour extrait conforme,
Rendue exécutoire le
Par transmission en Sous-préfecture
et affichage en Mairie.

Le Maire,
Daniel POMERET



Le secrétaire

